

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 9 Octobre 2019

<u>Présents</u>: Georges PAYRE-FICOUT, Guy ROGNIN, Jean-Pierre DETROYAT, Estelle DEL DO, Karine CARLIN, Denis CHEVALLIER, Marie-Thérèse DAVID, André ROJAT, Pascale BRUN, Jocelyne COTTE, et Pierre VALLA

Absents: Adeline GUILLET,

Serge MOTTET donne procuration à Georges PAYRE-FICOUT Thierry NICOUD donne procuration à Denis CHEVALLIER Jacques FOURNIER donne procuration à André ROJAT

# 1. <u>Délibération pour convention de participation financière au fonctionnement du centre médico scolaire de Saint Marcellin</u>

La convention de participation est de 0.54 € par élève, soit 46.44 € par an pour 86 élèves. Délibération est prise à l'unanimité pour adhérer à la convention.

## 2. <u>Délibération pour création d'un service commun de Police Intercommunale</u>

Afin de remplacer la brigade verte, la communauté de communes propose d'embaucher 4 policiers, 2 par la communauté de communes, 2 par les communes de la SMVIC. Cela aurait un coup de 2029 € pour notre commune à l'année. Le conseil décide de différer sa décision par manque d'éléments (durée, délibération avec données précises,...)

# 3. <u>Délibération pour participation à la protection sociale du personnel (adhésion MNT et / ou Gras Savoye)</u> La durée de la convention de participation est de 6 ans mais pourra être résiliée en cours. Délibération est prise de participer à hauteur de 25 € par agent.

### 4. Bail pour local infirmier

Un sous-compteur EDF va être mis en place dans le local infirmier afin que les charges d'électricité soient facturées au plus juste aux locataires. Le loyer sera donc de 200 € chauffage et électricité non compris. Une provision pour charge sera demandée.

#### 5. Délibération pour nouvelle adresse Mairie et Eglise

La Mairie prend pour nouvelle adresse Place du 19 Mars 1962.

#### 6. <u>Délibération pour prix des coupes affouagères</u>

Le prix des coupes affouagères pour la coupe 17 est maintenu à 100 €. Les inscriptions sont prises jusqu'au 31 Octobre et le tirage au sort aura lieu Mardi 5 Novembre à 19h00.

# 7. Avenant à la Délibération N° 2019-029 du 30 Juillet 2019 :

Retrait de la coupe 22 de la vente pour une mise en délivrance afin d'avoir des coupes affouagères pour l'année 2021.

#### 8. <u>Dossiers d'urbanisme</u>

- MARTINS / RIFFARD : PC pour piscine déposé le 19.08.2019 et accepté le 6.09.2019
- LAVEAU David : DP pour réfection de toiture déposé le 13.09.2019 et accordé le 20.09.2019
- ETS DOMUNEO: DP pour pose de panneaux photovoltaïques chez M. SCIABBARRASI et MME GOBBO



#### 9. Questions diverses

- Le SEDI informe la commune d'un surcoût de plus de 10 000 € pour les travaux effectués en plus sur l'Entrée Nord. Une réunion aura lieu lundi prochain afin de trouver un accord car la commune n'a reçu ni devis ni avenant au marché.
- Wattisere, une association qui regroupe des citoyens qui s'engagent à produire de l'énergie par le biais de groupes photovoltaïques, cherche des toits (200 m² minimum et 600 m² maximum). Le 4 novembre à 19h00 aura lieu une réunion publique à Chasselay.
- Point sur la gestion du personnel (heures supplémentaires, problèmes rencontrés, point sur l'avancée du recrutement pour le secrétariat de Mairie)

PROCHAIN CONSEIL: Mardi 5 Novembre 2019 à 20h00

DE VARACIEUX

38470 (Isère)